

FONDAMENTAUX DES MARCHÉS DE TRAVAUX PRIVÉS

Réussir la passation et l'exécution des marchés de travaux privés

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE :
IC24

Objectifs de la formation

Bien structurer et rédiger ses contrats pour minimiser les risques de conflits

Mettre en place un processus de collaboration avec les différents acteurs du marché dans toutes ses phases

Savoir utiliser la nouvelle norme NF P03-001 version 2017

Animée par

- **GUIMET Arthur**
Avocat Associé,
CABINET GUIMET AVOCATS

Public concernés

- Promoteur immobilier ; Bailleur social ; Gestionnaire de bien ou de patrimoine immobilier ; Maître d'ouvrage ; Juriste ; Avocat; Maître d'œuvre et assistant à maîtrise d'ouvrage

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 595,00 €HT

De la phase préparatoire à la rédaction

- Le programme incombant au maître d'ouvrage
- La coordination avec le marché de maîtrise d'œuvre

Identifier toutes les pièces et documents du marché et savoir déterminer leurs fonctions

- Les pièces du marché et les textes extérieurs
- Les documents techniques

Répertoirer les points clés dans la constitution et la réalisation d'un marché

- La période de préparation
- Les délais d'exécution et les pénalités de prolongation
- Les droits et obligations réciproques
- Les modalités de paiement
- La sous-traitance
- Les opérations de fin de travaux réception levée de réserves

Choisir les modalités de détermination du prix du marché

- Les conditions d'existence du marché à forfait
- Les conséquences du marché à forfait sur le paiement des entreprises
- Les spécificités des marchés sur prix unitaires
- Comment pratiquer le « compte prorata »

Déterminer les obligations, les responsabilités et garanties issues du marché

- Les clauses de responsabilité
- La retenue de garantie et la caution substituée
- Le délai de parfait achèvement et les garanties biennale et décennale
- La garantie de paiement de l'entrepreneur

Régler les litiges

- Les contestations
- Les résiliations

Dates

Paris	Classe virtuelle
08-09/06/2023	14-15/09/2023
14-15/09/2023	16-17/11/2023
16-17/11/2023	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-

évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.